



# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 31

MARS 2015

## AGENDA DES AMIS

Réunion de bureau des Amis	09/ 03
Assemblée générale des Amis	14/ 03

## Assemblée générale des Amis du Parc Samedi 14 mars 2015 à Rimogne



## Rendez-vous du Parc



### Marché de pays

Vendredi 27 mars  
15h - 20h  
à Renwez



## RENDEZ-VOUS

Agenda disponible !

de mars  
à novembre 2015

Attendu par tous les amoureux du territoire, l'agenda 2015 des Rendez-vous du Parc naturel régional des Ardennes est accessible dès à présent sur : [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Au fil des saisons, le PNR invite le grand-public à découvrir, arpenter, sentir et comprendre le territoire nord-ardennais. Parce que c'est le

rôle du Parc d'accompagner les initiatives locales et d'informer au mieux les habitants des possibilités de découverte sur son territoire, le PNR suggère des « idées de découvertes », qui sont une sélection de visites guidées, sorties-nature ou manifestations proposées par **l'association des Amis du Parc et des structures partenaires.**

## Drive fermier dans les Ardennes



**Drive fermier**  
Charleville-Mézières  
Cliquez... C'est fermier!

Une équipe de producteurs  
motivés

### Privilégions les circuits-courts

**26 producteurs ardennais** lancent le premier drive fermier du département des Ardennes. Tous les produits proposés proviennent exclusivement de nos fermes. Rien de tel pour soutenir le « consommons ardennais »!

Pour commander, c'est très simple : il suffit de choisir ses produits en ligne sur : [www.drive-fermier.fr/charleville](http://www.drive-fermier.fr/charleville) avant le mardi minuit. Ils seront ensuite disponibles le jeudi après-midi au point de retrait de Charleville-Mézières, 1 rue du Petit Bois.

# Filière bois - Thilay

**De simple association créée en 1986 pour l'entretien des sentiers de randonnées et des bords de Semoy, l'ABMS est devenue aujourd'hui une entreprise d'insertion professionnelle.**

Reconnaitre l'ABMS (Animation Bords de Meuse et Semoy) comme structure d'insertion par l'activité économique, tel est le but du conventionnement obtenu en 2013 par la présidente Claudine ROGER. Ce changement a permis la mise en place d'un important projet regroupant le traitement des déchets du bois, le respect de l'environnement et le développement de l'économie circulaire. « L'objectif essentiel de ce nouveau type d'économie » explique Florence LEFEVRE directrice d'ABMS, « est la réduction des déchets et l'utilisation maximale de ceux-ci dans de nouveaux cycles de production. Le bois de chauffe et BRF (Bois Raméal Fragmenté) qui font partie de l'activité de notre structure s'inscrivent dans ces cycles. C'est un vrai défi environnemental à relever.

L'ABMS s'est déjà dotée de la machine nécessaire mais, pour l'instant, elle ne fabrique que le BRF, cet engrais naturel d'avenir. « Parce que pour relancer la production de la plaquette du bois de chauffage,

mais nous avons du mal à le trouver. »

Arrivée à la tête de cette entreprise il y a un an, Florence LEFEVRE a, dès sa prise de fonction, consacré ses efforts à « l'étude de faisabilité du projet et à la recherche de financements nécessaires au maintien des emplois existants ainsi qu'au lancement et à la commercialisation du BRF ». Ses efforts ont abouti à des subventions accordées par les collectivités locales en vue de consolider les contrats d'insertion.

Se voulant un tremplin vers un emploi définitif pour les personnes en difficulté d'insertion professionnelle, cette entreprise fait travailler actuellement 11 salariés à temps plein : 4 CDD, 6 en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), 1 en contrat de professionnalisation.

Cet effectif gère un cheptel de chevaux, assure l'entretien de la commune ainsi que les urgences tel le dégagement d'une route rendue impraticable par la chute d'un arbre ou en cas d'intempéries. Tandis qu'un encadrement technique d'insertion répartit les tâches, la direction cherche de nouveaux chantiers et des débouchés pour les salariés dont la moitié ont entre 25 et 30 ans. L'un d'eux va bientôt passer un test pour un contrat de formation dans le bûcheronnage au lycée agricole de Charleville-Mézières à Saint-Laurent.

La construction de partenariats passe nécessairement par la communication. La directrice de l'ABMS en a fait une de ses priorités depuis son arrivée. Elle veut faire

connaître l'activité de son entreprise pour, dit-elle « pouvoir développer les ventes du Bois Raméal Fragmenté que nous fabriquons déjà en petite quantité. Nous espérons décoller d'ici très peu de temps avec une production de 400 à 500 mètres cubes de BRF et commencer celle de plaquettes de bois de chauffage. » Principaux clients pour le BRF : les communes qui ont des espaces verts assez importants et qui ont besoin d'engrais, les particuliers, les jardiniers, les maraîchers, les vignerons...

Pour ce qui est de la plaquette de bois de chauffage l'ABMS passera par une plateforme sur laquelle s'organise un groupement d'achats.

Consciente que les aides ne peuvent pas couvrir tous les besoins de l'entreprise, la directrice affiche la ferme volonté de faire gagner de l'argent à l'ABMS. D'une part pour assurer les salaires et le fonctionnement de la structure, et d'autre part pour atteindre les objectifs d'insertion professionnelle.

L'ABMS récolte déjà les premiers fruits de ses innovations. Elle a reçu en octobre dernier à Lille, une récompense de 10.000 € en participant à l'appel à projets « Insertion des jeunes et Innovation » lancé par la Fondation Crédit Mutuel.

Cette reconnaissance est une source de motivation pour Florence LEFEVRE : « Nous avons démontré en devenant une entreprise que notre projet était viable ».

[www.abms08.fr](http://www.abms08.fr)  
[contact@bssemoy@orange.fr](mailto:contact@bssemoy@orange.fr)

Les Ardennes en marche



repré la directrice, il nous faut un hangar de séchage

ÉTONNER  
#  
Ardenne  
ENCHANTER

# Mieux connaître les zones humides des Ardennes

Dans le cadre de leur politique environnementale, l'Office national des forêts (ONF), le Parc naturel régional des Ardennes (PNR), et l'Établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA) apportent une attention particulière à la préservation des zones humides. C'est pour améliorer leur connaissance sur ces zones à fort intérêt patrimonial que les 3 structures collaborent actuellement avec les étudiants de l'École AgroParisTech de Nancy.

Dans le cadre de leur formation d'ingénieur, les étudiants de l'École AgroParisTech ont proposé de travailler pendant 5 semaines (du 5 janvier au 02 février) sur les zones humides des Ardennes primaires.

Les trois partenaires du projet (ONF, PNR et EPAMA) ont ainsi proposé 3 sujets d'étude permettant d'apporter des connaissances concrètes dans la mise en place des mesures de protection et/ou de gestion :

- Mise en place d'une **méthode de pré-localisation des zones humides forestières** afin de la prendre en compte dans la gestion forestière courante,

- Mise en place d'une **méthode de hiérarchisation des zones humides** en fonction des rôles qu'elles jouent pour les acteurs locaux,

- Mise en place d'une **stratégie de restauration du Marais des Hauts-Buttés**, notamment des pistes de gestion.

## Études de terrain et rencontre avec les acteurs locaux

Au cours du mois de Janvier, les étudiants ont rencontré les acteurs de terrain (élus, habitants, associations...) et réalisé des études de terrain (prospection des zones humides éventuelles, niveau d'engorgement des sols...). Suite à ces analyses, une restitution des données s'est déroulée le jeudi 29 janvier à Hargnies en présence des par-

tenaires et des personnes qui ont apporté leur soutien à cette étude.

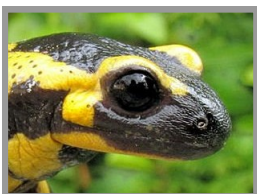
À noter que chaque sujet donnera lieu à la rédaction d'un rapport qui sera fourni dans les prochaines semaines aux partenaires de la démarche.

Vous pouvez consulter les 3 sujets d'étude sur :

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



## En mars, la Salamandre refait surface



### L'activité reprend !

La salamandre est un amphibien

qui ressemble à un petit lézard aquatique. Appelée également salamandre tachetée ou salamandre de feu, elle hiberne de la fin du mois d'octobre jusqu'au mois de mars.

À présent, elle va pouvoir chercher à nouveau de la nourriture, et en particulier des cloportes, de

petits coléoptères et des limaces.

Pour l'observer, une zone forestière et humide est recommandée.



# Ateliers-vergers du PNR



**Réservez vos places dès maintenant !**

Les prochains ateliers-vergers proposés par le PNR auront lieu les 7 et 14 mars, respectivement à Tarzy et Monthermé, en partenariat avec l'association Croq'Ardenne.

**Une demi-journée de démonstration gratuite** sur la taille et la greffe d'arbres fruitiers en compagnie des membres de l'association Croq'Ardenne.

**Objectif :** renouer avec ce savoir-faire traditionnel et **redécouvrir les variétés fruitières anciennes.**

Le samedi 7 mars à Tarzy, de 14h à 17h30

Le samedi 14 mars à Monthermé (Abbaye Laval-Dieu), de 14h à 17h30

Prévoir greffoir ou couteau, chaussures de marche et vêtements de pluie.

Réservation auprès du PNR au **03 24 42 90 57**

ou par courriel à

[animation@parc-naturel-ardennes.fr](mailto:animation@parc-naturel-ardennes.fr)

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)



## Appel à cotisation 2015

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET : .....

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - [amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com) - [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

